



STEPHANIE.immo

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s)

NOM	NOM
PRÉNOM	PRÉNOM
N° NATIONAL	N° NATIONAL
DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
RUE	RUE
CODE POSTAL/VILLE	CODE POSTAL/VILLE
TÉL/EMAIL	TÉL/EMAIL
ASSUJETISSEMENT TVA	ASSUJETISSEMENT TVA
ÉTAT CIVIL	ÉTAT CIVIL
SI MARIÉ RÉGIME MATRIMONIAL :	CHOIX DU NOTAIRE MÂITRE À

Ci-après dénommé(e)s « l'offrant », déclare, par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, du bien immeuble situé à **5370 Jeneffe route de la Cave Romaine 10** libre et quitte à l'acte authentique de tous empêchements, charges et privilèges, au prix de
payable à la signature de l'acte authentique, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris, sous déduction des acomptes éventuellement versés entre-temps.

Cette offre restera valable jusqu'au _____ à minuit, et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par email.

En cas d'acceptation de l'offre, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.

L'offrant déclare avoir parfaitement informé préalablement aux présentes des points suivants :

- du fait de la division, la maison dont question aux présentes (n°10) et la maison voisine (n°10A) sont raccordées à la même fosse septique (avec puit perdu), laquelle se trouve sur la parcelle de la maison dont question aux présentes (n°10). Cette situation restera en l'état.

- actuellement, la maison dont questions aux présentes est raccordée au compteur électrique de la maison voisine (n°10A) et le calcul de la consommation propre à la maison dont question aux présentes se fait par un décompteur. L'offrant s'engage à faire les démarches nécessaires pour placer un compteur électrique indépendant dans la maison acquise et ce, dans un délai

INFO@STEPHANIE.IMMO - IPI N° 510.896 - N° ENTREPRISE : BE0648705019

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception par le propriétaire.

de 6 mois maximum à dater de la signature de l'acte authentique, à ses frais et sans recours contre le vendeur. Une indemnité journalière de 20€ sera versée au propriétaire de la maison voisine (n°10A) par jour de retard lui étant imputable par rapport au délai prévu ci-avant.

- actuellement, la maison voisine (n°10A) est raccordée au compteur d'eau de la maison dont question aux présentes et le calcul de la consommation propre à la maison voisine (n°10A) se fait par un décompteur présent dans la cave. Le futur acquéreur de ladite maison voisine fera les démarches nécessaires pour placer un compteur eau indépendant dans sa maison (n°10A) dans un délai de 6 mois à dater de la passation de son acte authentique. Une indemnité journalière de 20€ sera versée au propriétaire de la maison dont question aux présentes (n°10) par jour de retard imputable au voisin par rapport au délai prévu ci-avant.

- l'offrant s'engage dès à présent à accepter toutes servitudes et conditions spéciales qui seraient créées suite à la division de la propriété.

L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à payer, dans les huit jours de l'acceptation de son offre par le vendeur, un acompte de 10% du prix de vente sur le compte tiers de l'agence stephanie.immo n°BE37 7320 5435 6528.

L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à signer un compromis de vente à la première demande et à passer l'acte authentique de vente au plus tard dans les quatre mois à dater de la signature du compromis de vente ou de la réalisation des éventuelles conditions suspensives dont la vente serait assortie.

L'offrant déclare savoir que la présente offre l'engage de manière définitive, sauf les réserves qui y sont explicitement exprimées, et qu'en cas de manquement à ses obligations, il devra indemniser l'agence immobilière du montant complet de ses honoraires et ce, à l'entière décharge de la partie venderesse.

(Biffer si la mention est inutile) Cette offre d'achat est faite sous réserve d'acceptation d'un prêt hypothécaire, aux conditions normales du marché, d'un montant de :

_____.

L'offrant s'engage à solliciter ce prêt sans délai et en faisant toutes diligences normales en vue de son obtention auprès d'au moins deux sociétés de son choix.

A défaut par l'offrant de prouver par écrit à l'agence, que le crédit n'a pas été accordé, dans les quatre semaines à dater de l'acceptation de la présente offre par le(s) propriétaire(s), la condition sera considérée comme réalisée et dès lors, la vente sera parfaite.

En cas de refus, la condition suspensive sera réputée non réalisée et la présente vente censée n'avoir jamais été conclue. Si un acompte a été versé, il sera entièrement restitué à l'acquéreur.

Fait à _____ le _____.

Pour acceptation (signature précédée de la mention «lu et approuvé »)

L'OFFRANT

LE PROPRIÉTAIRE

Règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données Les données à caractère personnel communiquées à l'agence immobilière sont uniquement destinées à la bonne exécution de la mission confiée et au respect des obligations légales. Dans ce cadre, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la mission (Agents immobiliers, Notaire(s), vendeurs...). La confidentialité des informations est assurée par l'agent immobilier et leur conservation est réalisée pendant les délais légaux requis par toute réglementation à laquelle l'agent immobilier est soumis (prévention du blanchiment...). Toutes les informations utiles sur le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être obtenues sur simple demande en format papier.

INFO@STEPHANIE.IMMO - IPI N° 510.896 - N° ENTREPRISE : BE0648705019

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception par le propriétaire.